

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 5-359-1926 promulguant Le décret du 19 septembre 1926 portant attribution d'indemnités aux fonctionnaires de certains cadres coloniaux.

n° 5-359-1926

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
21 octobre 1926

Numéro JO
n° 359 du 31/10/1926

Date du numéro
31 octobre 1926

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur.

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884: Vu l'arrêté du 1er octobre 1914 réglant le mode de promulgation et de publication des lois, décrets et arrêtés et les conditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires

Vu le décret du 19 septembre 1926 portant attribution d'indemnités aux fonctionnaires de certains cadres coloniaux,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulgué à la Côte française des Somalis le décret du 19 septembre 1926, portant attribution d'indemnités aux fonctionnaires de certains cadres coloniaux.

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera, et inséré au Journal officiel de la colonie.

TeLLier.